

Inscription aux épreuves de sélection
Ecole Auxiliaire de Puériculture
ANNEE 2024

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Portable :

Téléphone fixe : / Téléphone portable

Mail :

La date limite de retrait et de dépôt des dossiers est fixée au 26 mai 2023.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font soit par dépôt de dossier à l'IMFPA à la Trinité, soit par courrier recommandé sans accusé de réception à :

Institut Martiniquais de Formation Professionnelle Pour
Adultes (IMFPA)
Quartier Beauséjour
97220 LA TRINITE

Le dossier peut être transmis (**obligatoirement sous enveloppe cachetée**) par :

- voie postale le 26 mai 2023, dernier délai, (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessus,
- ou déposé au secrétariat de l'IMFPA à Trinité, au plus tard le 26 mai 2023 avant 12 heures.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NE RESPECTANT PAS LES CONSIGNES DONNEES SERA REJETE

Les résultats des épreuves de sélection ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle elles sont organisées.

Procédure d'inscription

Modalité de la sélection :

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation sur la base :

- d'un dossier d'inscription,
- d'un entretien en présentiel (valable pour la rentrée de janvier 2024),

Constitution du dossier d'inscription

Pièces à fournir par tous les candidats :

- Une photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport en cours de validité
Pour les ressortissants hors Union européenne, un titre de séjour valide pour toute la période de formation,
- Une lettre de motivation **manuscrite**
- Un curriculum vitae, (mentionner votre adresse mail et vos numéros de téléphone),
- Un document **manuscrit** (n'excédant pas deux pages) relatant, au choix du candidat :
 - Soit une situation personnelle ou professionnelle vécue,
 - Soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation
- Un extrait du casier judiciaire n°3
- Une enveloppe timbrée à fenêtre 110x220
- Le dossier médical et le schéma vaccinal complet devront être présentés au plus tard le 30 octobre 2023 pour les candidats admis en formation pour la rentrée de janvier 2024.
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur,
- Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation de niveau de langue française requis C1,
- Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.

Calendrier

Ouverture dépôt des dossiers :	24 Avril 2023
Date limite d'inscription :	26 Mai 2023 (Cachet de la poste faisant foi)
Etude des dossiers par le jury :	Semaine du 05 Juin 2023
Entretien d'admission :	Semaine du 19 au 23 juin 2023
Affichage des résultats d'admission :	Juillet 2023
Date de la rentrée :	Janvier 2024